



Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....	p. 2
Calendrier - Février 2024.....	p. 3
Procès-verbal (résumé).....	p. 4
Taxes municipales.....	p. 5
Chronique historique.....	p. 6
Relevé 24 - Camp de jour.....	p. 7
FADOQ.....	p. 8
Fabrique.....	p. 9
Dek hockey et soccer estival.....	p. 10
Saint-Valentin.....	p. 11
Inscription scolaire.....	p. 12
Réinscription scolaire.....	p. 13
SARCA.....	p. 13
Chronique incendie.....	p. 14
Chronique travaux publics.....	p. 15
Les Trois Clochers.....	p. 15
Bibliothèque.....	p. 16 à 18
Nos professionnels.....	p. 19
Accompagnement Camp de jour.....	p. 20

Tous vos articles
devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
par courriel au
recep@st-dominique.ca

CAMP St-Do

Camp de jour St-Do

RECRUTE

Des animateurs et accompagnateurs

Tu es dynamique?
Tu sais écouter les autres?
Tu aimes les enfants et travailler en équipe?
Tu veux devenir un super héros?
Tu as minimum 14 ans?
Tu es disponible cet été?
Nous avons un emploi pour toi!

Animateur de camp, le seul métier où tu peux te déguiser et devenir un super-héros!

Transmets-nous au plus tard le 1er mars, ton curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation a l'adresse suivante:
loisirs@st-dominique.ca

Bien que toutes les candidatures seront analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues.

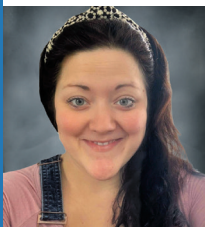


Maire



Hugo MC DERMOTT

District n° 1



Lydia RICHER

District n° 2



Stéphanie LAMBERT

District n° 3



Irène DROUIN DUBREUIL

District n° 4



Jean-François MORIN

District n° 5



Lise BACHAND

District n° 6



Mélissa LUSSIER

Administration

450 774-9939

Adjointe administrative

Geneviève Phaneuf poste 7

Adjointe à la direction

Catherine Matte-Perreault poste 0

Service d'inspection

Eddy Perez poste 2

(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et greffière-trésorière

Christine Massé

Coordonnatrice aux finances

Patricia Gagné poste 4

Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin

Coordonnatrice à la vie culturelle

Myriam Ménard poste 6

Coordonnatrice des loisirs

Valérie Lauzon poste 5

Greffière adjointe

Jolyane Lamarche

Services publics

Service d'urgence 9 11

Bibliothèque Saint-Dominique 450 771-0256

Fabrique Saint-Dominique 450 773-0233

École de la Rocade 450 773-7223

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) 1 855-472-5700

Contrôle animalier

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, avant 11 h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 1199, rue Principale, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Téléphone : 450 774-9939 - www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.



FÉVRIER 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
4	5	6	7	8	9	10
<i>Semaine des enseignants</i>	Début des réinscriptions scolaires pour 2024-2025 	<i>Séance du conseil</i> 		Atelier Bouger avec mon enfant 9h30 à 11h30 Pavillon des loisirs 		<i>Heure du conte Spécial Saint-Valentin</i> 10h à la bibliothèque
11	12	13	14	15	16	17
			<i>Saint-Valentin</i> 	Je porte un vêtement vert pour encourager la persévérance scolaire! 		
18	19	20	21	22	23	24
	Début des inscriptions scolaires pour les <u>nouveaux</u> élèves 	<i>Semaine de la persévérance scolaire</i>				Randonnée au clair de lune au Boisé de la Crête <i>Gratuit</i> inscription obligatoire (voir page Facebook Cardio Plein Air St-Hyacinthe)
25	26	27	28	29		
			Relevé 24 maintenant disponible sur votre compte Voilà 			



Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 6 février 2024, à 20 h.

CONSEIL

- > Le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire 9 janvier 2024.
- > Le Conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 92 637,44 \$ et les comptes payés au montant de 381 067,83 \$.
- > Le Conseil municipal appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ pour une nouvelle emprise projetée et une ligne d'alimentation d'énergie à 120 kV.
- > Le Conseil municipal autorise le lancement de l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement d'une surface de jeux d'eau.
- > Le Conseil municipal autorise la démolition de la résidence située au 1117-1121, rue Raymond (lot 3 302 736) sur le territoire de la municipalité de Saint-Dominique.
- > Le Conseil municipal accorde un montant de 500 \$ au Comité de bassins versants Delorme et Ferré et au Comité des bassins versants des Douze et Métairie.
- > Le Conseil municipal mandate l'entreprise Abattage Larivée pour l'abattage d'arbres dans le 7^e et le 9^e Rang.
- > Le Conseil municipal mandate l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) pour procéder à la vérification des raccordements des gouttières de l'ensemble des résidences de la municipalité desservies par le réseau d'égout de la municipalité.
- > Le Conseil municipal accepte la contribution aux fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels sous forme de contribution monétaire dans le cadre du projet domiciliaire des lots 3 966 598 et 6 512 367.
- > Le Conseil municipal procède à la constitution de l'organisation municipale de sécurité civile.
- > Le Conseil municipal procède à l'achat de chaises empilables pour le pavillon des loisirs.

> Le Conseil municipal autorise l'embauche de toute l'équipe nécessaire pour la tenue du camp de jour estival 2024 ainsi que la tarification et les différentes autres activités.

> Le Conseil municipal autorise le dépôt de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets, Printemps 2024, fait par le Fonds de développement rural.

> Le Conseil municipal autorise les achats divers pour le service des incendies.

LÉGISLATION

> Le Conseil municipal adopte le second projet de Règlement 2024-402 amendant le règlement 2017-324 intitulé règlement de zonage, afin d'autoriser certains usages de la classe d'usage commercial C3-2 dans la zone AM-4 ainsi que les usages résidentiels R1 et R7 dans une partie la zone P-1.

> Le Conseil municipal adopte le Règlement numéro 2024-403 amendant le règlement 2017-324 intitulé règlement de zonage, afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé, en lien avec les normes applicables aux bâtiments patrimoniaux, ainsi qu'aux noyaux villageois en matière de démolition de bâtiments patrimoniaux.

> Le Conseil municipal adopte le Règlement 2024-404 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité de Saint-Dominique

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



2024

TAXES MUNICIPALES

**VOUS AVEZ REÇU DERNIÈREMENT VOTRE
COMPTE DE TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2024.**

Si vous ne l'avez pas reçu, communiquer avec nous au numéro 450 774-9939, poste 0.

Votre premier versement de taxes municipales pour l'année
2024 viendra à échéance le lundi 4 mars 2024.

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre paiement au plus tard le 4 mars 2024,
afin de vous exempter des frais d'intérêts annuels de 12%.

En tout temps, il est possible de faire vos versements par Internet.



Germain Lagacé, un maire visionnaire

En 2023 disparaissait Germain Lagacé, un personnage marquant de l'histoire récente de Saint-Dominique. En effet, il aura dirigé le village, en tant que premier magistrat, pendant près de 25 ans. Il est né à Saint-Hyacinthe le 2 février 1935. Il fait ses études primaires à Saint-Dominique et ses études secondaires à Saint-Liboire. En 1956, il épouse Jeanne Chabot. Le couple s'établit d'abord à Montréal, où vient au monde leur première enfant, Isabelle. Rapidement, la famille décide de revenir dans la région et elle s'installe à Saint-Dominique, auprès des parents de Germain. Ce dernier, en plus de s'occuper des travaux de la ferme, exerce le métier de peintre. En 1959, la naissance de Benoit complète la famille.

Jeune parent, Germain s'implique dans sa communauté en devenant commissaire d'école à la Commission scolaire de Saint-Dominique en 1964, puis au sein de la Commission scolaire régionale Yamaska dès 1969. En 1972, lors de la création de la Commission scolaire Val-Monts, il représente Saint-Dominique. Il devient également vice-président de la nouvelle entité, présidée alors par Jean-Claude Courchesne. Le siège social de la Commission scolaire se trouve à La Providence. Germain fait partie du comité d'information et des relations publiques de la Commission scolaire. En 1978, il devient président de la Commission scolaire Val-Monts jusqu'au démantèlement de celle-ci survenu en 1992. C'est à cette date que l'on décide de fusionner Val-Monts avec Saint-Hyacinthe. Germain Lagacé aura donc été le dernier président de Val-Monts. En 1993, en reconnaissance de son implication, il reçoit l'ordre du mérite scolaire.

Parallèlement à ses fonctions dans le milieu de l'éducation, Germain Lagacé s'implique également au niveau municipal. Il devient maire, d'abord de 1977 à 1979. C'est durant ce premier mandat que l'hôtel de ville emménagera sur la rue Deslandes. En 1983, il défait le maire sortant, Henri Longpré et redevient maire jusqu'en 2004, année où il décide de ne pas se représenter. En tout, il aura conduit la destinée du village pendant 24 ans. Durant son règne, Saint-Dominique se dote d'une bibliothèque. On règle également un problème récurrent, celui du prolongement du réseau d'égouts et d'aqueduc au secteur des Côtes. On procède également à l'agrandissement de la caserne de pompiers et du pavillon des loisirs. Il joue également un rôle important dans le projet de parc régional de la Crête Saint-Dominique qui verra le jour en 1998.

Amant de la nature, Germain est préoccupé par la cause environnementale. Il s'intéresse principalement à l'industrie de la récupération. En 1991, il fait partie d'une délégation qui se rend en Wallonie pour visiter une usine de compostage. Une entente est alors signée pour l'implantation d'une telle industrie au Québec. La même année, il est le président fondateur de la Régie intermunicipale de gestion des déchets, poste qu'il conserve jusqu'en 1995, année où il est remplacé par Raoul Charbonneau.

Après son départ de la mairie en 2004, le couple Lagacé s'installe à Saint-Hyacinthe, où Germain profite d'une retraite bien méritée. Il meurt le 22 septembre 2023 à l'âge de 88 ans.

Martin Ostiguy, Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe.



Germain Lagacé et son épouse lors de sa victoire en 2000. Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, Fonds CH380 Le Courrier de Saint-Hyacinthe.



RELEVÉ 24

DU CAMP DE JOUR MUNICIPAL



Le relevé 24 pour le camp de jour de l'été 2023 sera disponible sur votre compte citoyen VOILÀ au plus tard le 28 février.

C'est seulement l'adulte responsable qui a effectué le paiement du camp qui recevra un relevé 24. Nous vous invitons à vérifier que votre dossier soit à jour avant le 31 janvier. Pour toute question, il est possible de communiquer avec le service des loisirs. Aucun relevé papier ne sera envoyé. Il est de votre responsabilité de le récupérer sur votre compte citoyen dans la section loisirs / mon profil / mes relevés fiscaux.

Les membres de ma famille	▼
Mes adresses	▼
Mes numéros de téléphone	▼
Mes courriels	▼
Mon historique de factures	▼
Mes options de paiement	▼
Paiements préautorisés	▼
Payer mes factures	▼
Mes relevés fiscaux	▲
Aucun relevé 24 disponible.	



SOUPER DES ANNIVERSAIRES À ST-DOMINIQUE

Le prochain souper des anniversaires aura lieu le mardi 27 février à 18 h. au sous-sol de l'église St-Dominique.

Prix 12 \$ pour les membres
14 \$ pour les membres FADOQ de la région
16 \$ pour les non-membres.

Prenez note que les membres FADOQ St-Dominique qui ont leur fête en février, leur repas est gratuit. Veuillez téléphoner S.V.P. pour confirmer votre présence le plus tôt possible à Denise Paradis au 450 774-0729 ou à Carmen Boucher au 579 348-0574.

Merci. Nous vous attendons en grand nombre.

Toutes les personnes de 50 ans et plus, venez vous amuser avec nous soit aux jeux du mardi ou au bingo ou au souper du mois. Si vous voulez prendre votre carte de la FADOQ de St-Dominique appelez Jules Hamel au numéro 450 888-0468. Beaucoup d'avantages sont rattachés à la carte.

Bonne année à tous nos membres

Denise Paradis
Secrétaire

PROCHAINES ACTIVITÉS

Exercices de Viactive
le mercredi
de 9h30 à 10h30
au sous-sol de l'église
et c'est gratuit.

Jeux divers :
Cartes, Parcheesie,
Billard, etc.
Tous les mardis
de 13 h 30 à 16 h 30.
C'est gratuit.

Bingo :
Prochain bingo
le 1 mars 2024 à 19 h.
pour les 18 ans et plus.
Au sous-sol de l'église.

**Venez nous voir
en grand nombre.**

**Merci à nos commanditaires
lors du souper de Noël
et merci aux personnes qui
ont fait la demande.**

- Miel Dubreuil
- FADOQ St-Dominique
- Maxi
- Métro
- Municipalité St-Dominique
- Coiffe-ongle-Diane
- Esthétique St-Dominique
- Familiprix
- Boulangerie Ménard
- Porte Maskoutaine
- Bernard Tanguay
- Imprimerie St-Pie



À NOTRE PRIÈRE

NICOLE DAUDELIN décédée à Drummondville, le 28 novembre 2023 à l'âge de 75 ans, autrefois de Saint-Dominique. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Steeve (Johanne), Martin et Nathalie (Karl), sa sœur Sylvie (André), son frère Denis (Louise), sa belle-sœur Doris, ses filleuls Éric et Richard, ses neveux et nièces, autres parents et amis. Les funérailles ont été célébrées dans notre paroisse le 6 janvier 2024.

PAULINE JUTRAS, 70 ans, décédée le 9 décembre 2023, épouse de Yvon St-Pierre.

BRUNO CHICOINE, 86 ans, décédé le 7 janvier 2024, époux de Hélène Caron.

JACQUES LANGLOIS, 78 ans, décédé le 9 janvier 2024, conjoint de Lisette Mignot.

LUCILLE LAPOINTE, décédée le 22 janvier 2024, au Centre d'hébergement Marguerite D'Youville, à Drummondville, à l'âge de 98 ans. Elle était la fille de Émile Lapointe et Eugénie Lajoie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses petits-enfants, son frère Georges-Henri (Réjeanne), autres parents et amis. Une liturgie de la Parole a eu lieu le 3 février à la Chapelle du complexe Lindsay de Drummondville suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Dominique dans le lot familial.

RENÉ LEGAULT, décédé à l'Hôpital Honoré-Mercier, le 2 février 2024, à l'âge de 74 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Lucie Ducharme, ses enfants Suzy (Rémi Daigle), Normand (Virginie Gauthier) et Robert (Jennifer Côté), ses petits-enfants Mélissa, Vicky, Alexis, Gabriel, David, Vincent, Danahé, Azalia, Émilie et Nolan et ses arrière-petits-enfants Tylan et James, ainsi que ses frères et sœurs Monique (Jacques Laurin) Micheline (Roch Gauthier), feu Richard (Diane Gaouette) et Sylvie (Paul Michaud), ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et autres parents et amis. Les funérailles ont été célébrées dans notre paroisse le 17 février 2024, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

CARÊME 2024 C'est sous le thème « Viens, Seigneur! Ouvre-nous le chemin » que nous sommes invités à vivre ce temps de conversion et de préparation à la fête de Pâques, cœur de la foi chrétienne, qui célèbre la résurrection du Christ. Chaque année, quelques jours avant Pâques, a lieu la période du Carême qui dure près de 40 jours. Elle commence le mercredi des Cendres, soit juste après Mardi Gras et se poursuit jusqu'aux fêtes de Pâques (du 14 février au 31 mars 2024) Pour les fidèles, le Carême est une période d'abstinence, de pénitence, de prières, d'aumône et de jeûne. Elle fait référence à la retraite que Jésus a effectuée dans le désert, où il s'est isolé pour méditer et prier pendant 40 jours.

BON CARÊME 2024

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS

CARÊME ET SEMAINE SAINTE 2024 UNITÉ PASTORALE DES MOISSONS

MERCREDI DES CENDRES

Mercredi 14 février

19h00 Saint-Pie (+ Saint-Damase et Saint-Dominique)
19h00 Ste-Cécile (+ Roxton Pond)

CÉLÉBRATIONS DU PARDON

Dimanche 3 mars

14h00 Saint-Damase
19h00 Saint-Pie

Dimanche 17 mars

14h00 Saint-Dominique
19h00 Sainte-Cécile (+ Roxton)

SEMAINE SAINTE :

· Dimanche des Rameaux et de la Passion 24 mars :

9h00 Messe Saint-Damase
9h00 Messe Sainte-Cécile
10h30 Messe Saint-Pie
10h30 Messe Roxton Pond
14h00 Messe Saint-Dominique

· Mercredi Saint (27 mars) :

19h30 Messe chrismale à la Cathédrale (Saint-Hyacinthe)

TRIDUUM PASCAL :

· Jeudi saint (28 mars) :

19h00 Roxton Pond (+Sainte-Cécile)
19h00 Saint-Damase (+ Saint-Pie et Saint-Dominique)

· Vendredi saint (29 mars) :

15h00 Saint-Dominique
15h00 Ste-Cécile
15h00 Saint-Damase
15h00 Roxton Pond
19h30 Saint-Pie (Mise en scène de la Passion)

· Veillée pascale (samedi 30 mars) :

20h00 Saint-Dominique (+ Saint-Pie, Saint-Damase,
Sainte-Cécile et Roxton Pond)

PÂQUES :

· Dimanche de Pâques (31 mars) :

9h00 Saint-Dominique
9h00 Sainte-Cécile
10h30 Roxton Pond
10h30 Saint-Pie
14h00 Saint-Damase



INSCRIPTIONS ESTIVALES À VENIR
Restez à l'affût de notre page Facebook
pour plus de détails!





Saint-Valentin

DÉCLAREZ VOTRE FLAMME
À VOTRE PARTENAIRE DE FAÇON INSOLITE!

Montrez à tous l'amour qui vous unit en nous faisant parvenir votre photo préférée de votre couple. Le jour de la Saint-Valentin, vous verrez les photos défilier sur notre écran de diffusion situé au coin de la rue Principale et Saint-Dominique.

Faites-nous parvenir votre photo au
recep@st-dominique.ca
avant le mardi 13 février, 16 h.



Programme Passe-Partout

Préparons votre enfant à son entrée à l'école !

Votre enfant aura 4 ans avant le 1^{er} octobre et vous souhaitez qu'il vive une première expérience positive avec l'école ? Inscrivez-le dès maintenant au programme Passe-Partout.

Activités

- Environ deux fois par mois, en journée, les enfants seront accompagnés pendant deux heures par une enseignante dans diverses activités ludiques et d'exploration du milieu scolaire.
- Huit fois dans l'année, en soirée, les parents et les enfants viendront partager des moments amusants et enrichissants à l'école. Les parents pourront aussi échanger sur différentes thématiques.

Durée

De septembre à juin

Inscription

En ligne, au www.csssh.gouv.qc.ca



Pour rejoindre l'équipe Passe-Partout : 450 773-8401, poste 6557

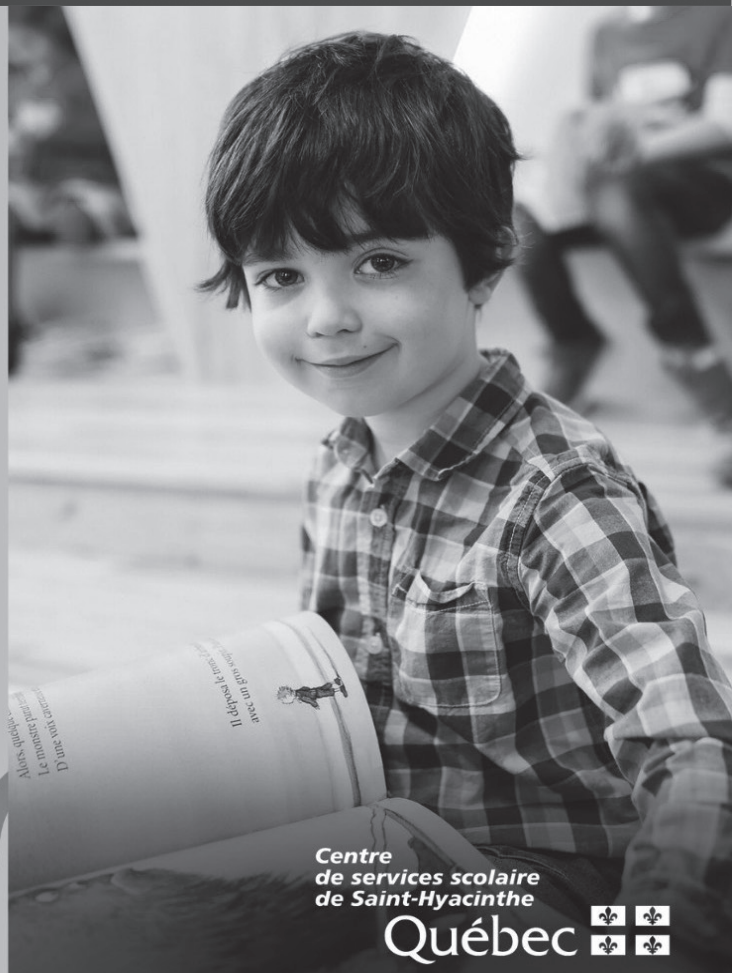
INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Année scolaire 2024-2025

Du 19 février au 1^{er} mars 2024

Tous les détails au

www.csssh.gouv.qc.ca





RÉINSCRIPTION SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**Du 5 au 16
février**

Seul le parent « premier répondant » pourra faire la réinscription en se rendant sur le Mozaïk de son enfant pour compléter le formulaire.

Pour toute question, référez-vous au secrétariat de l'école.



Faire sa demande, avant le 1^{er} mars!

Le 1^{er} mars de chaque année est la date butoir au Québec pour faire une demande d'admission dans un centre de formation professionnel ou au cégep. Si vous ou votre enfant envisagez poursuivre des études post-secondaires à l'automne 2024, il est temps de passer à l'action pour l'inscription.

Il est important de se préparer en vue du processus de demande d'admission afin d'avoir tout en main. Vous devez avoir votre code permanent, que vous pouvez retrouver sur vos bulletins et/ou relevés de notes. Il s'agit des 3 premières lettres de votre nom de famille et la première lettre de votre prénom suivi de 8 chiffres. Des documents peuvent être requis, comme le certificat de naissance, les bulletins et les relevés de notes. Des frais son

exigés pour les demandes au cégep et dans certains centres de formation professionnel.

2^e et 3^e tour au cégep

Si vous avez passé tout droit ou n'êtes pas accepté dans le programme visé, soyez rassuré qu'il y a un 2^e et 3^e tour. Cela signifie que vous pouvez faire des demandes dans les programmes où il reste de la place au cégep après le 1^{er} mars.

La formation professionnelle

Dans certains DEP, il est possible de faire une demande d'admission après le 1^{er} mars lorsque le cours n'est pas complet. Également, il y a certaines formations professionnelles qui ouvrent des groupes à d'autres moments de l'année, comme en novembre ou en mars. Il est donc important de surveiller le programme qui vous intéresse afin de connaître les dates limites d'admission ainsi que le début des cours.

Osez faire appel aux services SARCA offerts dans votre municipalité gratuitement. Dans les cas où vous envisagez ou vous vous questionnez sur un retour aux études, une réorientation de carrières ou toutes questions en lien avec une profession.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca • 450 773-8401, poste 6731





CONSEILS DE PRÉVENTION

Un hiver en toute sécurité



Avec le froid et la neige qui s'installent, voici quelques rappels sur les bons comportements à respecter :

- * Assurez-vous de toujours libérer les plinthes électriques, ou n'importe quelle autre source de chaleur, de toute matière combustible;
- * Déneigez toutes les issues de votre résidence afin de permettre une évacuation sécuritaire et rapide en cas d'urgence;
- * Veuillez également vous assurer que toutes les portes ou issues s'ouvrent facilement pendant la saison froide (en les déneigeant ou en les déglaçant selon le cas).

Bonne saison hivernale!



Les cendres chaudes



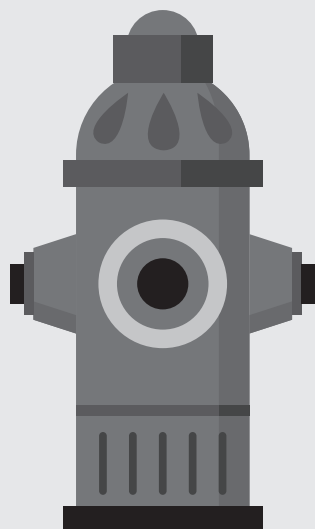
Voici quelques rappels sur la disposition des cendres :

- Utiliser une poubelle en métal avec un couvercle pour les ramasser, à la pelle. Éviter l'aspirateur;
- Les laisser refroidir de 24 h à 48 h avant de les manipuler;
- Si vous rajoutez des cendres dans la poubelle en métal, le délai d'attente doit recommencer à zéro;
- Placer la poubelle à l'extérieur, à 1 mètre de distance minimum de tout matériel combustible ou de la résidence;
- Attendre minimalement 7 jours avant de les disperser; ***
- Entreposer seulement le bois nécessaire pour 1 ou 2 utilisations maximum. Le restant devrait être gardé à distance ou à l'extérieur.

***** Il est interdit de jeter les cendres dans les bacs verts, bruns ou noirs.** Lorsque les cendres sont refroidies, les disperser sur les terrains gazonnés, dans les plates-bandes et le long des haies ou simplement sur une partie du terrain où il y a moins de circulation.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca





RAPPEL

Le réseau de distribution de l'eau potable de la municipalité, lors de sa conception, n'avait pas été conçu pour permettre l'utilisation des bornes-fontaines par les services incendies. À Saint-Dominique, petites ou grosses, ces dernières sont des équipements permettant aux travaux publics de rincer le réseau une à deux fois l'an.

Il est probable qu'elles pourraient servir dans une moindre mesure en cas d'incendie, mais certainement pas lors de l'attaque initiale lors d'un incendie.

Lorsque votre assureur vous demandera la distance entre la borne-fontaine et votre résidence, pensez à bien le renseigner.



Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »
Upton
St-Valérien-de-Milton
St-Liboire

Lundi 26 février, 19 h 15 au 21 Place Mauriac, Saint-Liboire

La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » (SHELTC) recevra le lundi 26 février 2024 Yves Winter, horticulteur, ayant œuvré au Jardin botanique de Montréal durant plusieurs années. Il aime particulièrement transmettre ses connaissances et expériences acquises au cours de sa carrière et faire la promotion de l'horticulture et de l'écologie à titre de président de la SHELTC.

Vous pensez renouveler certains végétaux dans vos plates-bandes? Vous hésitez entre annuelles ou vivaces? Ne manquez pas cette conférence.

Le sujet de cette conférence présentée à 19 h 15 : Vivaces et annuelles, la vérité



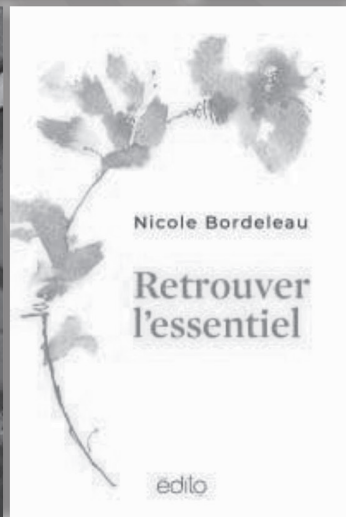
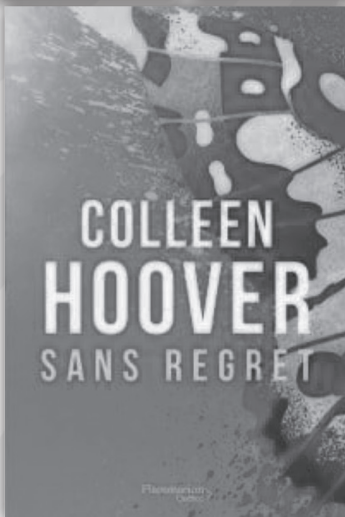
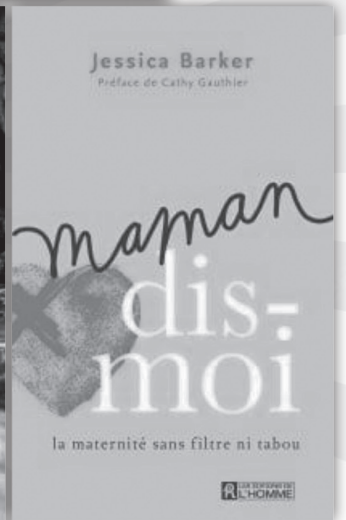
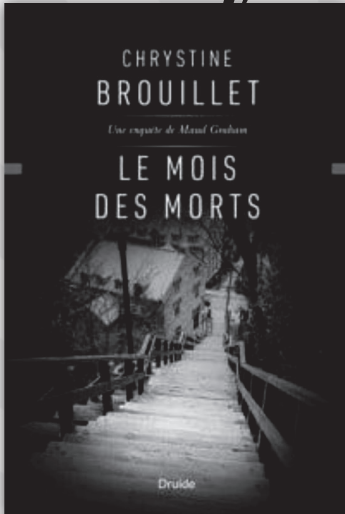
Date : 26 février 2024
Heure : 19 h 15
Lieu : 21 Place Mauriac, Saint-Liboire
(Salle communautaire)
Coût : Gratuit pour les membres et
7 \$ pour les non-membres

Francine Laliberté, publiciste
SHELTC





Quelques nouveautés!





Le journal créatif

12 MARS 18H30
À la bibliothèque

Atelier pour
ados et adultes

Exploration de l'écriture,
du dessin, du collage et
de la création dans le
format d'un journal

**MATÉRIEL
INCLUS**

**SUR INSCRIPTION AU
COMPTOIR OU PAR TÉLÉPHONE**





LA RELÂCHE À LA BIBLIOTHÈQUE

4 AU 10 MARS

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Lundi

9h à 16h

**10H : ATELIER DE
PEINTURE SUR ROCHES**

Mardi

13h à 20h30

13H : JEUX DE SOCIÉTÉ

Mercredi

9h à 12h
17h30 à
20h30

**10H : ATELIER DE
BRICOLAGE**

HORAIRE RÉGULIER

Jeudi

17h30 à
20h30

Samedi
Dimanche

9h à 15h

**INFORMEZ-VOUS
SUR NOS TROUSSES
DE JEUX ET
D'ACTIVITÉS À
EMPRUNTER**



Heure du conte

SAMEDI 10 FÉVRIER
10H

À LA BIBLIOTHÈQUE



NOS professionnels



Résidentiel • Commercial • Industriel

plomberiechauffagejmt@outlook.com

450-522-0183

PLOMBERIE | CHAUFFAGE | GAZ PROPANE | GAZ NATUREL

Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie



Membre
Réseau des
massothérapeutes
professionnels
du Québec

450 774-7601

418, rue Girouard
Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0



Jean et Nathalie

- Travaux à forfait
- Vente de foin et paille

STE-ROSALIE
450 278-4410

FARM
fermegillio@outlook.com



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AU CAMP DE JOUR

- POUR ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 12 ANS,
- PRÉSENTANT UNE OU PLUSIEURS PARTICULARITÉS :
TDAH, TDA, DÉFICIENCE PHYSIQUE,
INTELLECTUELLE / TRISOMIE / TROUBLE DU SPECTRE
DE L'AUTISME (TSA) / TROUBLES D'OPPOSITION /
PROBLÈME DE SANTÉ NÉCESSITANT DES SOINS
OU LA PRISE D'UN MÉDICAMENT
SUR LES HEURES DU CAMP DE JOUR
- RÉSIDENT DE SAINT-DOMINIQUE

VOUS HÉSITEZ À INSCRIRE VOTRE ENFANT AU PROGRAMME?

Il est toujours possible de discuter de la situation avec les responsables du camp. Lorsque vous inscrivez un membre de votre famille à ce programme, le camp de jour de Saint-Dominique reçoit l'accompagnement du CISSS et de leurs partenaires (incluant la Commission scolaire). Ce programme permet d'engager le bon nombre d'employés et de les former adéquatement. Il permet également d'acquérir et de créer du matériel adapté pour chaque enfant.

INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

- Remplir le formulaire disponible sur le site www.st-dominique.ca section loisirs et culture / camp de jour
- Faire parvenir le formulaire par courriel : loisirs@st-dominique.ca

Pour les 8 semaines du camp de jour estival, un plan d'encadrement sera élaboré pour votre enfant dans le but de faciliter sa participation aux activités et son intégration à la vie du camp de jour.

Date limite 1^{er} mars.